MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE

60240

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 mars 2012

Le vingt-huit mars deux mille douze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents : CHATAIGNÉ Pierre, CORNU Nathalie, COURTOIS Janine, GUYOT Stéphane, HOPKINS Stephen, JEGOU Isabelle, LE CHARPENTIER Dominique, LE CHATTON Sylvain, RAINOT Patrick, VELLUET Benjamin.

Absents excusés :
- DEJOURS Catherine pouvoir à COURTOIS Janine,
- GALLOT Luc pouvoir à HOPKINS Stephen
- BLANCKAERT Benoit pouvoir à JEGOU Isabelle
- LEROY Jérôme pouvoir à LE CHATTON Sylvain.

Absents non excusés : - Isabelle HERNANDEZ

Le Conseil Municipal choisit pour secrétaire de séance JEGOU Isabelle.

°°°°°°°°°°°°°

La séance est ouverte sous la présidence de M. LE CHARPENTIER Dominique, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

1 Vote Budget Communal 2012,
2 Vote Budget Assainissement 2012,

°°°°°°°°°°°°°

1 VOTE BUDGET COMMUNAL 2012

Mme JEGOU, adjointe et déléguée aux Finances, précise que le budget communal a été approuvé en commission des finances du 26 mars courant.

Proposition d'affectation du résultat 2011 :

Le résultat de fonctionnement cumulé 2011 est de 231 841,47 €

.

Proposition d'affecter la totalité soit 231 841.47 euros à l'excédent de fonctionnement au chapitre 2 en recettes de Fonctionnement au Budget 2012.

Proposition adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Proposition d'augmentation des impôts de 3%

Dans la continuité de l'année précédente, afin d'anticiper sur une diminution des recettes après la fermeture de la décharge prévue en 2016, nous devons anticiper, en augmentant progressivement les impôts.
Mme JEGOU Isabelle, Adjointe aux Finances, en accord avec la commission des Finances propose au Conseil Municipal l'augmentation de 3% des 4 taxes locales (même augmentation que l'année précédente).

Après en avoir délibéré,
Le conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE d'augmenter les impôts de 3%. Les quatre taxes sont les suivantes :

- Taxe d'habitation à 13.20%
- Taxe sur le foncier non bâti à 34.63%
- Taxe sur le foncier bâti à 16.61%
- CFE (Taxe des entreprises) à 16.42%.

Vote du budget attribué aux associations

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour attribuer la somme de 20000 euros aux associations. Ces subventions sont subordonnées à la réception du bilan financier de l'association concernée, liste ci-dessous des subventions :

Associations	**Bilan**	**budget 2012**
AALIA	x	**500 €**
APE	x	**50 €**
APEI		**50 €**
AMIS DE L'ORGUE	x	**300 €**
DETENTE ET LOISIRS BOISSY LE BOIS		**30 €**
CLUB DE PLONGEE CHT EN VEXIN		**75 €**
VEXIN NATATION CLUB	x	**45 €**
COMITES DES FETES LSP	x	**1 500 €**
CIE THEATRE AL DENTE		**370 €**
JUDO CLUB CHT EN VEXIN		**45 €**
SPA CONVENTION	x	**120 €**
JARDINS FAMILIAUX	x	**100 €**
FOOT DE CHAUMONT	x	**135 €**
CREASON	x	**350 €**
Association moderne jazz	x	**30 €**
DIVERS		**16 300 €**

Centre Social Rural (centre de loisirs de Chaumont en Vexin) :

Le choix est laissé au conseil entre :

. un montant forfaitaire sans accueil du matin et du soir : 1759 € ;

. un montant forfaitaire avec accueil du matin et soir : 2 476 €.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'allouer la somme de 2476 euros correspondant au forfait avec accueil du matin et soir.

BUDGET COMMUNAL

Les budgets sont votés par chapitres

SECTION FONCTIONNEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour 625 627€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Budget communal Fonctionnement 2012.

SECTION INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour 487 600 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Budget Communal investissements 2012.

ASSAINISSEMENT

Exploitation : Equilibré en recettes et dépenses pour 60 864€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Budget Assainissement Exploitation 2012.

Investissement : Equilibré en recettes et dépenses pour 107 536€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité le Budget Assainissement Investissements 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 21h30.

Le MAIRE	La secrétaire de séance
Dominique Le Charpentier	Isabelle JEGOU

Au registre suivent les signatures des membres présents :

COURTOIS Janine	CHATAIGNÉ Pierre
CORNU Nathalie	GUYOT Stéphane
HOPKINS Stephen	LE CHATTON Sylvain
RAINOT Patrick	VELLUET Benjamin